

L'ÉDUCATION DONNE DE LA FORCE

CAMPAGNE DE PRÉVENTION 2018-2020



Conférence de presse
23 janvier 2018
Espace Porte de Conthey, Sion

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

CONTEXTE

- ▲ L'éducation est un processus qui permet à l'enfant :
- De développer les compétences nécessaire pour se construire
 - De faire face aux défis de son existence



CONTEXTE



- ▲ « La responsabilité d'élever l'enfant et d'assurer son développement incombe au premier chef aux parents ou, le cas échéant, à ses représentants légaux. Ceux-ci doivent être guidés avant tout par l'intérêt supérieur de l'enfant. Pour garantir et promouvoir les droits énoncés dans la présente Convention, les Etats parties accordent l'aide appropriée aux parents et aux représentants légaux de l'enfant dans l'exercice de la responsabilité qui leur incombe.»
(art. 18 Convention des droits de l'enfant)

CONTEXTE

- ▲ Étude de la HES-SO «Maison de la parentalité» : environ 70% des parents souhaiteraient bénéficier de conseils et de soutien
- ▲ Recommandation de l'Observatoire cantonal de la jeunesse (2015) : Renforcer les mesures préventives de soutien à la parentalité et à la conjugalité



CONTEXTE

- La thématique de l'éducation est régulièrement médiatisée car elle répond à une attente et à un besoin → mettre le thème de l'éducation sur le devant de la scène mais le traiter selon un approche positive



POURQUOI CE PROGRAMME EN PARTICULIER ?

- Septembre 2006 : lancement de la première campagne nationale «L'éducation donne de la force» par la Formation des Parents CH
- Résultats en Valais :
 - Impact fort auprès du public et des professionnels
 - Une soixantaine de communes participantes
 - Une centaine de conférences
 - 10 courts-métrages télévisés
 - 64 spots radio
 - Certaines communes ont gardé des éléments de cette campagne (affiches, agendas scolaires)



OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE



- ▲ Sensibilisation du public à l'éducation
- ▲ Information des parents aux questions en relation avec l'éducation
- ▲ Développement des compétences éducatives des parents
- ▲ Mise en réseau des institutions et des personnes qui travaillent avec et pour les familles

CONCEPT DU PROGRAMME



EDUQUER, C'EST...

- ... beaucoup d'amour
- ... accepter le conflit
- ... savoir écouter
- ... mettre des limites
- ... amener à l'autonomie
- ... montrer ses sentiments
- ... prendre le temps
- ... encourager

▲ Le contenu de la campagne est matérialisé par huit points centraux: « **Les huit piliers d'une éducation solide** ».

▲ Ces fondements sont explicités dans la brochure du même nom et déclinés sous diverses formes (affiches, flyers, etc...).

PARTENAIRES ET ATTENTES



- ▲ Mise en place des activités selon les ressources à leur disposition
- ▲ Développer et consolider le réseau des professionnels en charge de la jeunesse
- ▲ Planification des événements
- ▲ Véhiculer les messages de la campagne

9

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

FORCES DU PROJET

- ▲ Public cible clairement identifié
 - Parents des enfants de 0 à 8 ans (jusqu'à la 4H)
- ▲ Les problématiques traitées peuvent être adaptées au contexte régional / culturel
- ▲ Ajout possible de thématiques en lien avec les 8 piliers
- ▲ Campagne prévue sur 3 ans
 - Il est possible de définir, de planifier et de répartir les activités et les coûts engendrés en fonction des ressources (temps et argent)



10

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

EXEMPLE DE THÉMATIQUE POUVANT ÊTRE AJOUTÉE : LES NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION ET MÉDIAS NUMÉRIQUES

3-6-9-12

Avant 3 ans
L'enfant a besoin d'apprendre à se repérer dans l'espace et le temps

De 3 à 6 ans
L'enfant a besoin de découvrir ses sens dans des espaces et manuels

De 6 à 9 ans
L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

De 9 à 12 ans
L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Après 12 ans
L'enfant commence à s'affranchir des repères familiaux

Jouez, parlez, arrêtez la télé

Limitez les écrans, partagez-les en famille

Créez avec les écrans, expliquez-lui Internet

Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges

Restez disponibles, il a encore besoin de vous !

Pas d'écran avant trois ans, pas de console de jeu personnelle avant six ans, pas d'Internet accompagné avant neuf ans et pas d'Internet seul avant douze ans.
(www.jeunesetmedias.ch)

Source: www.3-6-9-12.org

Encadrer plutôt qu'interdire.

Les enfants ont besoin de l'accompagnement de leurs parents dans la découverte du monde numérique. Discutez avec votre enfant de ses expériences avec ces médias.

Les enfants ont besoin de modèles compétents.

Pour les enfants et les jeunes, les personnes de référence sont des exemples en matière d'usage des médias. Vérifiez par conséquent vos propres habitudes en la matière.

La règle des 3-6-9-12.

Pas de télévision avant 3 ans, pas de console de jeu personnelle avant 6 ans, Internet dès 9 ans et réseaux sociaux dès 12 ans.

Soyez attentif aux recommandations d'âge.

Pour les films (jeunesetmedias.ch), les jeux vidéo et les jeux en ligne (pegi.ch).

Fixez ensemble le temps passé devant l'écran.

Déterminez avec votre enfant le temps qu'il peut passer par jour ou par semaine devant l'écran. Fixez des limites claires et veillez au respect de leur application.

Équilibre entre activités de loisir avec et sans médias numériques.

Organisez des activités de loisir sans médias numériques.

Télévision, ordinateur et console de jeux n'ont rien à faire dans la chambre d'enfant.

Installez ces appareils dans une pièce commune. Surveillez l'utilisation des smartphones et autres tablettes.

Regardez de près avec qui votre enfant tchatte.

Les enfants ne devraient rencontrer les personnes dont ils ont fait la connaissance en ligne qu'en compagnie d'un adulte et dans des lieux publics.

Attention aux données privées sur le Web.

Recommandez à votre enfant de ne pas communiquer de données personnelles (comme son nom, son adresse, son âge et son numéro de téléphone) sans vous en avoir parlé au préalable.

Une discussion ouverte vaut mieux qu'un logiciel de filtrage.

Parlez de sexualité et de violence avec votre enfant, de façon adaptée à son âge. Un logiciel de filtrage est certes utile, mais ne garantit pas une protection absolue.

Source: www.jeunesetmedias.ch

PLANIFICATION DU PROJET

| Période | Activités |
|----------------------------|---|
| Octobre-décembre 2017 | <ul style="list-style-type: none"> Rencontre du groupe de pilotage et des différents partenaires |
| Janvier 2018 | <ul style="list-style-type: none"> Lancement officiel de la campagne de prévention Planification des événements du 1^{er} semestre 2018 |
| Février-juin 2018 | <ul style="list-style-type: none"> Mise en place des événements Planification du 2^{ème} semestre 2018 |
| Juillet 2018-décembre 2020 | Continuation de la campagne |

GROUPE DE PILOTAGE



▲ Missions du groupe de pilotage

- Accompagnement du projet
- Liens avec les réseaux/acteurs locaux
- Détermination des actions à mener
- Idées d'activités, conférences, ... selon leur métier

▲ Modalités d'action

- Travail en sous-groupes régionaux
- Coordination des projets assurée par les acteurs transversaux

EN CONCLUSION

- ▲ Réponse à une demande des parents
- ▲ Projet orienté sur le «renforcement» positif de la parentalité
- ▲ Flexibilité du projet
 - Choix des axes en fonction des problématiques sur le terrain (contexte régional – culturel – ...)
 - Définition des activités par les partenaires et en fonction des ressources (temps – fonds)
- ▲ Création d'un réseau et inscription de l'action sur la durée

